



COMMISSION EUROPEENNE – COMMUNIQUE DE PRESSE

## Amélioration de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance en Europe: la Commission et l'OCDE renforcent leur coopération

Bruxelles, le 24 janvier 2012 - La Commission européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intensifient leur coopération dans le domaine des initiatives visant à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance dans l'ensemble de l'Europe. L'un des premiers exemples de cette collaboration renforcée est la réunion de haut niveau qui se tient aujourd'hui à Oslo (Norvège), au cours de laquelle responsables politiques, décideurs et chercheurs se pencheront sur les moyens d'assurer l'efficacité des politiques en faveur des jeunes enfants.

M<sup>me</sup> Androulla Vassiliou, commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse, a déclaré: *«Je me félicite vivement du renforcement de la coopération entre la Commission et l'OCDE en vue d'aider nos États membres à améliorer et à rendre plus équitables l'éducation et l'accueil de nos plus jeunes enfants. L'investissement dans nos plus jeunes citoyens est le meilleur que nous puissions faire pour nos enfants et pour l'avenir de l'Europe».*

M. Jan Trzuszczński, directeur général de l'éducation et de la culture, représente la Commission européenne à la réunion d'aujourd'hui organisée conjointement par le ministère norvégien de l'éducation et de la recherche et l'OCDE.

L'école est obligatoire dès l'âge de 5 ou 6 ans dans la plupart des États membres, voire plus tôt à Chypre, au Luxembourg et en Irlande du Nord (Royaume-Uni). Le niveau des services fournis pour les jeunes enfants jusqu'au début de leur scolarité obligatoire varie considérablement à travers l'Europe sur le plan du financement, de la gouvernance et du recrutement de personnel.

Compte tenu de la complexité des différents systèmes et règles régissant actuellement l'éducation et l'accueil de la petite enfance, la Commission européenne et l'OCDE ont l'intention de rechercher ensemble les moyens de recenser les pratiques exemplaires dans leurs États membres, qui incluent des pays non européens tels que les États-Unis, le Canada, le Japon et la Corée du Sud.

Personnes de contact:

[Dennis Abbott](#) (+32 22959258)

[Dina Avraam](#) (+32 22959667)

Le nouveau programme [Erasmus pour tous](#), proposé par la Commission pour 2014 – 2020, offre davantage de possibilités de soutenir l'innovation et l'amélioration de la qualité à tous les niveaux de l'éducation dans l'ensemble de l'UE. Le programme financera également des projets et des partenariats dans le domaine de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance.

### **Prochaines étapes**

Plus tard dans l'année, la Commission mettra en place un nouveau groupe d'experts ayant pour mandat de rechercher des moyens d'améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance en Europe. Les travaux du nouveau groupe, créé à la demande des ministres de l'éducation de l'Union européenne, s'échelonneront initialement sur deux ans et feront l'objet d'un rapport au premier semestre 2014. Dans le cadre de sa coopération renforcée avec la Commission sur ce thème, l'OCDE participera au nouveau groupe.

### **Contexte**

En mai 2011, les ministres de l'éducation de l'Union européenne ont soutenu les propositions de la Commission européenne en faveur de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance, en invitant les pays de l'UE à travailler ensemble pour:

- l'accès universel à une éducation préscolaire de qualité, sur la base d'un financement stable et d'une bonne gouvernance;
- une approche intégrée de l'éducation et de l'accueil, qui tient compte des besoins des enfants de manière globale;
- des programmes adaptés à l'âge avec le bon équilibre entre compétences techniques et compétences sociales;
- une valorisation de la professionnalisation du personnel par l'acquisition de qualifications appropriées et l'établissement de conditions de rémunération et de travail convenables;
- des systèmes et des normes de garantie de la qualité pour le suivi des progrès accomplis.

### **Pour de plus amples informations**

Commission européenne: [Éducation et accueil des jeunes enfants](#)

Commission européenne: «[Éducation et accueil de la petite enfance: permettre aux enfants de se préparer au mieux au monde de demain](#)» [COM (2011) 66, février 2011]

Table ronde OCDE-Norvège: «[Starting Strong: Implementing Policies for High Quality Early Childhood Education and Care](#)», Oslo, 23 au 23 janvier 2012

Site web de la commissaire Vassiliou: [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/vassiliou/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/vassiliou/index_fr.htm)